

LA BONNE PAROLE

Sommaire

JANVIER 1922

Entre-Nous

Le suffrage féminin, *Mme Marie Gérin-Lajoie*

Rapports du Congrès d'avril 1921

La pension aux mères, *Graziella Boissonnault*

Les Cercles de Fermières, *Eveline Leblanc*

Pour le Foyer

Éducation de la volonté, *Comtesse Guy de la*

Rocheboucauld

La vie intérieure, *Marguerite Taschereau*

Le Fil de la Vierge, *Abbé Sérandour*

Au fond des bois (poésie), *Blanche Lamontagne-Beauregard*

Graphologie

Pour les Cercles d'Études

Emploi du salaire et des loisirs, *Cercle Jeanne-*

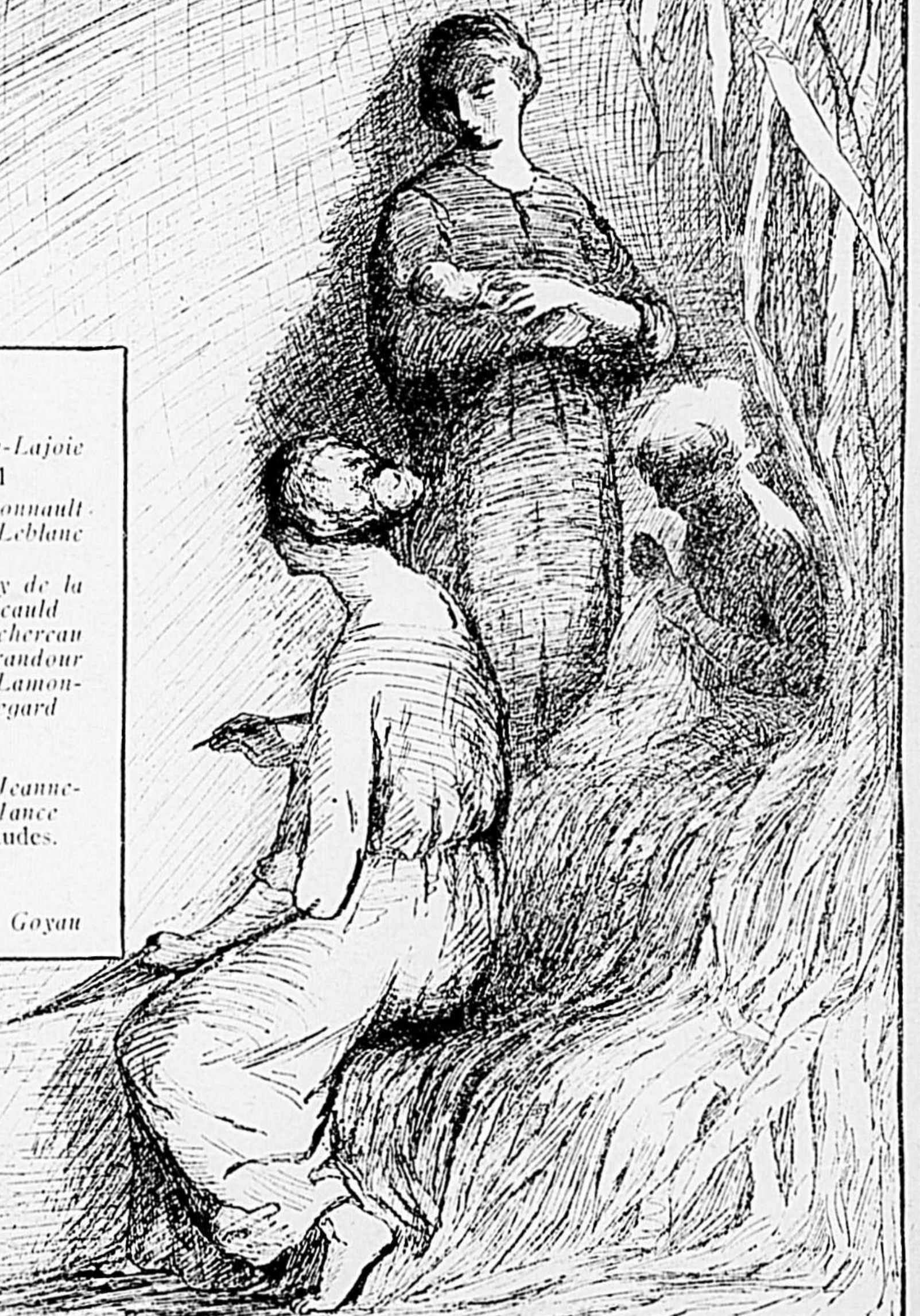
Mance

Plan de causerie pour les cercles d'Études.

Chronique des Oeuvres

Notre courrier

Sainte Lucie, *Lucie Félix-Faure Goyau*



M. Goyau

LA BONNE PAROLE

REVUE MENSUELLE

Ce qu'elle est :

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-françaises ;
- un FOYER d'où rayonne sur tous les domaines de l'activité féminine lumière et chaleur ;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales ;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale ;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit ; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font comme nous partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Canada et Etats-Unis..... \$1.00 par an.
Union postale..... \$1.30 par an.

Un *escompte* de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Tous les abonnements sont payables à l'avance en janvier et doivent être envoyés au

Secrétariat de la F. N. St-J.-B.

Chambre 3, Monument National.

Boul. St-Laurent, Montréal.

Heures de Bureau : 9 a. m., à 1 p. m. Tél. Plateau 3303

TOUTE PERSONNE

peut concourir à l'œuvre de la
"Bonne Parole:"

1. En s'y abonnant ;
2. En lui procurant de nouveaux abonnés ;
3. En la faisant lire ;
4. En lui apportant une collaboration littéraire ;
5. En sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Fut fondée en 1907 et incorporée en 1912 pour grouper toutes les associations féminines canadiennes-françaises catholiques en vue d'une action commune dans les questions d'intérêt général.

Aumônier: Sa Grandeur Monseigneur Bruchési

Présidentes d'honneur: Lady Gouin
M^{me} L.-F. Béique

Bureau de direction: Prés.: M^{me} H. Gérin-Lajoie; vice-prés.: M^{me} T. Bruneau; Sec.: M^{lle} G. Le Moyne; Trésorières: M^{lles} M.-R. Boulais, S. Renaud; Membres: M^{mes} A. Terroux, Ed. Brosard, D.-N. Germain, J. Angers; M^{lles} M.-J. Gérin-Lajoie, Bibaud, M. Auclair, G. Boissonnault, G. R. des Isles, J. Baril.

SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES

Les dames patronnesses des œuvres suivantes:

Inst. des Sourdes-Muettes
Crèche de la Miséricorde
Hôpital Notre-Dame
Hôpital Ste-Justine
Hôpital St-Joseph

Fédérations paroissiales de:
Ste-Philomène de Rosemont
St-J.-Baptiste de la Salle

Saint-Arsène
Immaculée Conception
T. S. Nom de Jésus,
Saint-Vincent-de-Paul

Saint-Henri
La Nativité d'Hochelaga
Maisonneuve

Saint-Pierre
L'Enfant-Jésus,
Les Incurables

Sacré-Cœur
Sainte-Hélène
Sainte-Clotilde
N.-D. du Perpétuel Secours,
Ville Emard.
Saint-Stanislas de Kostka

Le Foyer
Les écoles ménagères
Cercle d'études N.-Dame
" des Fermières de la province de Québec
La Fédération des Cercles d'Études des Canadiennes françaises.

Association des:

Institutrices catholiques
emp. de manufacture
emp. de magasins
emp. de bureau
femmes d'affaires

L'Assistance maternelle

PRINCIPALES ŒUVRES ACCOMPLIES PAR LA
FÉDÉRATION ET SES FILIALES.

- Fondation des Associations professionnelles
- Fondation des Fédérations paroissiales
- Etablissement de Caisse de Secours
- Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager
- Comité de lutte contre l'alcoolisme
- Amendements à la loi des licences
- Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau
- Comité des questions domestique
- Comité de lutte contre la mortalité infantile
- Fondation de "Gouttes de Lait"
- Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance
- Comité de lingerie d'autel et décoration d'église lors du Congrès Eucharistique
- Pèlerinage à Lourdes et à Rome
- Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines
- Fondation de la Bonne Parole
- Comité du "Denier National"
- Comité des questions civiques
- Comité de la Croix Rouge
- Comité du Fonds Patriotique
- Comité de l'Assistance par le travail
- Comité permanent d'étude.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: Ch. 3, Monument National.

Chaque œuvre par son affiliation à la Fédération, fortifie et étend son influence particulière.

ENTRE NOUS

Le suffrage féminin

La grande date est passée, les élections ont eu lieu le 6 décembre dernier et les canadiennes-françaises, appelées à voter pour la première fois, ont pris le chemin des urnes, et ont rempli leur bulletin avec courage et intelligence. La majorité des femmes ont ainsi accompli leur devoir civique nous dit un grand quotidien et 90 pour cent de celles qui s'étaient inscrites sur les listes électorales se sont prévaluées de leurs droits. Ceci donne à réfléchir quand on constate que 80 pour cent seulement des hommes inscrits se sont présentés aux bureaux de votation.

Le mouvement se démontre en marchant a-t-on dit et la prétendue apathie des femmes pour l'exercice des droits politiques est battue en brèche. Les femmes ont figuré en grand nombre dans les assemblées politiques et ont à certains moments fait salle comble. Le ton des réunions en a été relevé, on a eu pour les dames les égards que réclame leur sexe, on leur a même présenté des fleurs et la rudesse des moeurs politiques a reculé devant l'entrée en scène d'éléments nouveaux qui incarnent la délicatesse, la réserve et la bonté. On redoutait que la femme ne se dénaturât et ne perdît de sa grâce dans l'arène politique; mais voilà que son influence répand autour d'elle une atmosphère apaisante et permet à la pensée de s'affirmer dans des milieux où trop souvent elle restait étouffée sous des clameurs grossières et des cris turbulents. D'ailleurs, n'est-ce pas le propre de la femme de policer et d'embellir les moeurs? Ces cadres faits d'ordre et de dignité, qui sont précisément ceux qu'elle entretient au foyer, sont nécessaires à son tempérament, elle n'opère qu'au milieu du calme, voilà pourquoi la liberté que l'on accorde aux femmes donne vraiment la mesure d'une civilisation. La femme a donc pu user de son vote librement, sans être intimidée, sans être molestée et la nomination de femmes comme greffiers et officiers rapporteurs a contribué, n'en doutons pas, à communiquer aux bureaux de votation un caractère particulièrement accueillant. Les préventions qu'avaient un trop grand nombre de femmes contre le suffrage sont tombées. Elles savent maintenant que voter est chose facile et qui ne diffère en rien dans la pratique de l'exécution de devoirs extérieurs qu'elles remplissent journallement pour l'entretien du foyer et de la famille.

Mais, audessus de toutes ces considérations d'un caractère secondaire après tout, quelles perspectives les femmes n'ont-elles pas entrevues!

Elles ont fixé leurs regards sur les grandes lignes de nos destinées nationales; elles ont scruté le présent et ont interrogé l'avenir et elles ont imprimé quelque chose d'elles-mêmes à la physionomie de la patrie.

Qu'on ne dise pas que la réalité a été plus prosaïque et que les femmes n'ont pas encore haussé leur esprit aux sphères de la vie publique. Nous avons été témoins de leurs nobles efforts pour s'éclairer, pour pénétrer le sens des choses. Au cours provisoire d'instruction civique institué par la Fédération et patronné par l'université, un millier de personnes ont certainement fait acte de présence et, à certains moments, les salles trop petites ont dû

être remplacées par des locaux plus vastes. Les femmes qui ont fréquenté ces cours appartenaient à toutes les classes de la société, les plus humbles comme les plus opulentes; chez chacune d'entre elles on relevait une même préoccupation: donner à leur vote la valeur d'un acte de conscience. De divers centres de la province de Québec, ont s'est adressé à la Fédération pour obtenir une documentation sûre.

De l'enseignement qui fût donné avec beaucoup de talent par des hommes éminents, choisis dans les rangs du clergé, des idées fondamentales se dégagèrent qu'il faut leur savoir gré de nous avoir données avec la compétence théologique qui les distingue. La première fut de libérer les consciences de toute ambiguïté doctrinale au sujet du vote des femmes.

Monsieur l'abbé Perrin, sans rien méconnaître de l'ordre hiérarchique et traditionnel qui doit régner dans la famille, s'est appliqué cependant à mettre en lumière une vérité non moins importante: la personnalité de la femme qui doit continuer de subsister durant le mariage dans ses caractères essentiels et qui doit commander le respect. Il a fait voir l'inviolabilité de sa pensée et donne une fois de plus une réponse victorieuse à ceux qui croient que la femme n'a pas d'âme et que le catholicisme ne lui permettra jamais de s'élever aux sommets de la dignité humaine.

Monsieur l'abbé Henri Gauthier a abordé la question de la nature de la société, sa raison d'être et les formes légitimes du gouvernement, y compris la démocratie.

Enfin le Père Ludovic, de l'ordre des Franciscains, a mis en lumière le grand problème du développement féminin et ses relations avec les destinées humaines. Son étude très nourrie de données historiques était savante et couronnait admirablement cette série de leçons en lui donnant une conclusion extrêmement pratique.

Et maintenant que les femmes savent que le suffrage n'est pas une question religieuse, mais qu'elle appartient au domaine de ces problèmes laissés à la libre discussion des hommes; à présent qu'elles ont compris que l'organisation publique est un moyen humain, d'ordre universel, commun à tous sans distinction de sexe; à présent qu'elles ont approfondi les caractères distinctifs de leur fonction sociale et savent dans quelle mesure l'effort collectif aidera à son parfait accomplissement; resteront-elles indifférentes à l'obtention du suffrage provincial?

Parmi les problèmes qui relèvent du gouvernement provincial, notons la santé publique, la lutte contre la mortalité infantile, l'alcoolisme, la tuberculose, l'éducation des enfants, la préparation de la jeune fille à son rôle familial, l'épuration des moeurs, le relèvement du peuple, l'assistance publique; la législation sociale, la réglementation du travail des femmes, l'état civil des personnes, les conventions matrimoniales, la répartition des biens entre époux, etc., etc. La femme croirait-elle par hasard qu'elle peut défendre ses intérêts, collaborer aux graves problèmes dont la solution lui échoit, en vivant dans l'isolement et sans user de la plénitude de ses moyens d'action, sans une combinaison géniale de ses forces organi-

(à suivre au bas de la page 6)

Rapports du Congrès d'avril 1921

La pension aux Mères

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste a bien voulu me charger de faire un rapport public, du travail accompli parmi nous au sujet de la loi projetée de l'assistance aux mères, et d'exposer les motifs sur lesquels nous nous basons pour agir de la sorte.

Sans entrer immédiatement dans le détail de ces motifs, nous pouvons cependant affirmer que la loi désirée est née d'une pensée de charité et d'un sentiment de solidarité entre nous toutes.

Nous demandons au gouvernement de Québec d'établir dans cette province ce qui, dans l'Ontario, dans l'Alberta, dans la Saskatchewan, produit tant de bien et maintient intact, le lien de tant de familles.

Nous ne souhaitons pas une copie de ces lois extérieures, parce que, si nous avons les mêmes besoins généraux, nous ne pouvons avoir la même mentalité que nos voisins.

Ce que nous désirons, c'est que le gouvernement de Québec fasse acte public, qu'il fournisse les subsides nécessaires à l'entretien de familles en péril, qu'il supplée, par suite, à l'incapacité individuelle.

Toute femme canadienne, résidant dans la province de Québec, ayant à ses charges, soit par la mort, la disparition ou la maladie du mari, l'entretien de ses enfants âgés de moins de quatorze ans, pourrait de la sorte rester chez elle, et se consacrer à leur éducation.

Quant à la manière d'appliquer ces subsides, naturellement, le gouvernement demeure libre de le faire à son gré, mais la plupart des personnes consultées désirent que la distribution de ces subsides soit confiée aux institutions de charité telles que la Saint-Vincent-de-Paul, etc., d'autres moins nombreuses désirent la formation de comités spéciaux tels qu'établis dans les provinces où la loi fonctionne de cette façon.

La Fédération Nationale tient à honneur de faire connaître à ceux qui s'intéressent à elle, non pas seulement le résultat définitif de son travail, mais toute la marche de ses labeurs obscurs et préliminaires.

Il y a déjà plusieurs mois que cette question est débattue parmi nous, qu'à l'invite d'un groupe féminin de Hull, les dames fédérées de Montréal se sont réunies en comités spéciaux pour étudier l'opportunité et les chances de succès d'une telle loi.

Vite convaincues de son importance, les déléguées des deux villes rencontraient, en février dernier, à Montréal, le premier ministre de Québec, l'honorable Alexandre Taschereau, et le priaient de prendre l'initiative de la loi de l'Assistance.

En attendant le bon vouloir du gouvernement, les dames établirent des enquêtes auprès de chaque groupe français et anglais pour connaître les opinions et se rendre compte davantage des difficultés que l'application de la loi pouvait soulever.

Les journaux parlèrent et approuvèrent unanimement le principe de l'assistance aux mères. Une requête se fit et nous pouvons aujourd'hui déposer dans les mains du premier ministre, ce qui nous a semblé l'approbation publique, des milliers de signatures.

Mais toujours durant ce temps, le travail d'enquête se poursuivait, on recueillait les objections, on les pesait et franchement, sans parti pris, nous nous formions une opinion à ce sujet.

Nous avons cru bien faire en résumant ces objections et en vous en faisant part aujourd'hui, pour qu'à côté de l'opinion adverse, nous puissions poser nos motifs d'agir.

Ces objections se classent sous trois chefs principaux: Cette loi serait *anticatholique*, *antisociale*, *antiéconomique*.

Anticatholique, dit-on parce que si la religion enseigne le grand respect de l'autorité, elle est jalouse des libertés individuelles, et jamais elle ne permet à l'État de s'ingérer dans la famille.

Antisociale, parce que dans cette loi, il semblerait que le droit des parents sur leurs enfants soit amoindri à proportion de la protection accordée par l'État, et que, par suite, la mère dont le rôle est si beau dans la famille, soit réduite à la fonction d'une salariée de l'État, dans l'éducation de ses enfants.

Antiéconomique, parce que ce serait une porte ouverte aux dépenses folles, exagérées des parents, certains qu'ils seraient, que le gouvernement se chargera de l'avenir de leurs enfants.

Voilà résumé le plus succinctement possible, ce que nous avons recueilli ici et là, contre le projet de loi.

Tout d'abord, qu'on me permette de déclarer que si la Fédération croyait à la réalité de ces objections, elle modifierait immédiatement son attitude. Nous sommes trop respectueuses de l'ordre social chrétien, et trop désireuses de semer les bons principes, pour venir de la sorte soutenir en public, une thèse que nous penserions fausse.

Nous nous appuyons au contraire sur les motifs suivants:

"L'unité et le bon ordre de la famille nécessaires au bon fonctionnement de la société seront fortifiés. C'est justement pour empêcher l'éparpillement des forces familiales que nous voulons tirer la mère des usines et des travaux extérieurs pour la mettre à sa place à la tête de ses enfants.

C'est pour que le foyer ne devienne pas solitaire pour que l'enfance puisse se nourrir de traditions intimes pour que des liens forts et nombreux enveloppent l'âme des enfants que nous voulons la mère attachée à ce travail supérieur de l'éducation des siens et que nous voulons la voir libérée d'un labeur quotidien qui l'arrache à son foyer. Nous sommes convaincues que le gouvernement n'entend pas mettre les enfants en tutelle, et la mère à salaire, que si l'intervention de l'État pour subvenir à un besoin particulier comporte un danger, ce danger sera grandement diminué par le choix judicieux des intermédiaires qui le représenteront, surtout si ce sont les institutions de charité.

Nous croyons à l'honneur et à l'honnêteté de l'ouvrier chrétien, qui rougirait de forcer sa famille à recevoir l'aumône, par ses folles dépenses. Et s'il se produit des exceptions, du moins ne seront-elles pas plus onéreuses au public que les nombreuses familles qui, actuellement, vivent de nos institutions de charité.

Réflexions faites, nous pensons pouvoir profiter de ce congrès pour réitérer notre demande au gouvernement. La charité individuelle n'est pas suffisante, et nous avons toujours sous les yeux l'appel de ces petits enfants qui ont besoin de leur mère, et l'angoisse de celle qui, chaque matin, doit oublier son rôle de femme, pour se soumettre aux duretés du travail extérieur, qui s'expose de plus aux séductions réitérées du dehors.

Qu'on nous donne cette loi, et nous aurons plus de vraies familles, moins d'existences gâtées, plus de ressources sociales.

Graziella BOISSONNAULT.

Les Cercles de Fermières de la Province de Québec

par Mlle Eveline LeBlanc, du
Ministère provincial de l'Agriculture.

Au nom de nos cercles de Fermières, permettez-moi de vous exprimer notre reconnaissance pour l'honneur et le plaisir que vous nous avez faits en nous invitant à prendre part à cet important congrès.

L'oeuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et celle des cercles de Fermières, quoique différentes dans leur organisation et leur programme, travaillent cependant à une cause commune. Les deux oeuvres se sont heureusement rapprochées à notre première convention, en octobre 1919. Alors, madame Gérin-Lajoie exposa le travail accompli par l'association qu'elle préside d'une manière si distinguée et tendit la main à la nôtre encore naissante. Par ce fait elle donna un appui notable à nos énergies désireuses d'atteindre le bien social convoité. Ce fut un honneur et un encouragement; que la Fédération Nationale en reçoive notre reconnaissance.

Nous sommes ici pour nous renseigner mutuellement. Je vous exposerai donc le but et l'organisation de l'oeuvre des cercles de Fermières dans la province, ainsi que les résultats obtenus.

Monsieur Paul de Vuyst, sociologue et économiste belge, écrivait en 1906, dans la "Revue Agronomique" de Paris: "Les progrès agricoles d'ordre économique ont été réalisés, en grande partie, grâce à l'intervention des cultivateurs. Mais c'est à la fermière surtout qu'il appartient de contribuer efficacement au relèvement de la condition sociale de l'homme des champs, en veillant à la bonne éducation des enfants, en améliorant l'alimentation, en rendant l'habitation plus hygiénique et en s'employant à la faire apprécier davantage.

"Ce rôle de la femme, continue-t-il, a certes été compris par les agronomes et les économistes éclairés; mais il est vraiment singulier qu'on ait tardé si longtemps à comprendre aussi la nécessité de préparer efficacement la future fermière à le remplir."

Ces sages considérations avaient été à l'honneur dans les pays les plus avancés et les plus soucieux de leur prospérité. Or, pour activer la diffusion de ces principes nécessaires, on créa, comme pendants aux écoles ménagères, des groupements féminins dans les centres ruraux, sous le nom de cercles de Fermières.

Au Canada, c'est en 1898, dans la province d'Ontario, que furent tentés les premiers essais. En 1905, il existait chez nos voisins 69 cercles, groupant 7,018 membres. En 1917-18, Ontario comptait au-delà de 800 cercles avec plus de 30,000 membres.

Notre province de Québec, grandissant dans des conditions économiques presque analogues, avait besoin elle-même de cet organisme social. C'est avec l'assentiment de l'honorable Ministre de l'Agriculture que se fondèrent ici, il y a dix ans, les premiers groupes de Fermières sous le vocable de "Momemakers' Clubs", auxquels vinrent s'ajouter les cercles de Fermières canadiens-français, en 1915.

Le premier cercle canadien-français fut fondé à Chicoutimi, en février 1915, par M. Alphonse Désilets, directeur général de l'oeuvre. On vit naître la même an-

née, les cercles de Roberval et de Champlain, et, l'année suivante, ceux de Beauceville, Plessisville et Sainte-Agathe de Lotbinière. Nous comptons aujourd'hui, 50 cercles dans la section française et 41, dans la section anglaise; notre effectif global s'élève à plus de 6,000 membres. C'est donc pour utiliser les notions d'économie domestique acquises aux Ecoles Ménagères et dans nos couvents d'enseignement supérieur que des groupes de jeunes filles et de jeunes dames se sont formés en cette province sous le nom de cercles de Fermières. A peu d'exception près, les cercles se sont fondés dans des centres ruraux groupant la femme des champs avec la ménagère des villes, épouse ou mère d'ouvriers, de commerçants ou de professionnels; et tous les membres de ces groupes s'assujettissent au même règlement et procèdent selon le même programme dans leur action pratique. La base de cette action est l'accomplissement de devoirs spéciaux, naturels et normaux qui reviennent à la femme comme mère, éducatrice de ses enfants, épouse et collaboratrice de son mari. Comme telle, la femme des champs et celle des villes participent aux mêmes obligations. Le cercle des Fermières est un foyer d'éducation sociale où ces obligations sont étudiées et clairement proclamées.

Il y a plus, non seulement l'action des cercles attache la femme à son foyer en appliquant les saines méthodes d'éducation et d'art ménager, mais cette action vise et réussit à garder nos fils sur la terre en empêchant nos filles de désertir la paroisse rurale. Mues par le seul désir d'accomplir du bien autour d'elles et douées, par ailleurs, des qualités de coeur et d'esprit capables de rendre leur vie attrayante et facile, les jeunes fermières ont saisi la grande importance de leur oeuvre et s'y sont dévouées avec tout l'enthousiasme et toute la générosité de leur âge et de leur sexe.

Aussi, elles ont déjà réussi à faire aimer la vie tranquille du foyer en y mettant la note exquise de leur goût, de leur talent, de leur vertu de femmes averties; là est le secret de la prospérité. De plus, elles ont étudié les petites industries agricoles pratiquables partout et elles ont voulu faire aimer l'agriculture en la faisant connaître.

L'oeuvre à laquelle se livre la jeune fermière est à la fois utile, facile et belle.

UTILE: L'oeuvre pratique des jeunes fermières consiste à introduire un peu partout les petites industries de l'aviculture, du jardin potager, de la culture ornementale et du soin des abeilles. Le Ministère provincial de l'Agriculture confie aux cercles les valeurs nécessaires pour développer leur propagande par la création de jardins coopératifs et de jardins et parterres privés; le service d'aviculture fournit gratuitement des oeufs d'incubation de race et favorise la construction de poulaillers modèles; deux ruches, garnies de fortes colonies d'abeilles, sont données à chaque cercle avec l'outillage complet nécessaire à l'apiculture. Les instructeurs apicoles du Ministère sont envoyés aussi souvent que possible à la demande de cercles. Certains groupes se livrent en outre, aux travaux de filage, tissage, et font du fromage domestique et du pain de ménage et plusieurs jeunes fermières savent s'inspirer de la nature champêtre pour créer des oeuvres qui font honneur à leur talent personnel.

FACILE: car les visites des instructeurs officiels, les conférences mensuelles et la bibliothèque de chaque cercle fournissent toutes les connaissances théoriques nécessaires au travail des membres qui s'y attachent, parce qu'on y trouve un agréable passe-temps pour ses loisirs.

BELLE: aussi, l'oeuvre des cercles de Fermières qui

répand chez notre peuple l'amour du sol natal en gardant à la terre ses enfants privilégiés : les membres des cercles donnent l'exemple de la noblesse de cœur et de l'élévation d'esprit en s'adonnant aux humbles tâches de la culture, en fêtant par des concerts-causeries, la poésie profonde de notre vie champêtre.

Cette action et cette direction mènent à des résultats positifs. Des habitudes d'activité et d'économie s'implantent dans les paroisses qui ont leur cercle.

Les réunions réglementaires entretiennent l'émulation et les cours annuels développent les idées en apportant des moyens nouveaux qui rendent plus facile l'accomplissement de devoirs devenus agréables parce que mieux compris et mieux appréciés.

Je vais maintenant vous soumettre les rapports sur le travail fait chaque année, par les cercles de Fermières de la province, depuis 1915.

| Année: | No de cer. | Membres. | Conf. | Cours et démonst. |
|--------|------------|----------|-------|-------------------|
| 1916 | 6 | 265 | 38 | 72 |
| 1917 | 10 | 539 | 54 | 70 |
| 1918 | 15 | 861 | 84 | 74 |
| 1919 | 23 | 1047 | 85 | 116 |
| 1920 | 39 | 2162 | 345 | 150 |
| 1921 | 50 | 4000 | 460 | 222 |

Les cercles canadiens-français de cette province sont au nombre de 50, ils enregistrent un total de plus de 4,000 membres, dont 3,200 femmes ou filles de cultivateurs. Les cercles anglais (Homemakers' Clubs) sont au nombre de 41 avec plus de 2,000 membres.

Mais il est à remarquer que ce n'est pas d'après ces chiffres seulement qu'on doit apprécier les résultats obtenus. Un progrès général est constaté dans la tenue des foyers, l'attachement des jeunes à la vie champêtre, la pratique modèle du jardinage, de l'aviculture, de l'apiculture et de l'embellissement des demeures. Aussi est-il à propos de constater que l'oeuvre des cercles de Fermières est la base la plus solide de l'enracinement profond au sol nourricier.

Cet apostolat actif que poursuivent les cercles de Fermières dans notre province est, selon ce qu'écrivit Yolande dans "La Bonne Fermière", une semence qui ne meurt pas mais dont les fruits croissent et se multiplient pour alimenter le cœur et l'esprit des générations nouvelles. Et nos fils et nos filles grandissant auprès de ces foyers d'action pratique, remettront en honneur les vertus qui firent la force des ancêtres et leur paix bienheureuse dans la vie simple mais utile dont nos champs agités semblent trop méconnaître le mérite."

Nous savons que l'Église ne réproouve pas les associations féminines. Comme toutes les oeuvres de bien, elle les encourage, les contient, les dirige, quand vraiment elles sont oeuvres de bien. Elle encourage donc, par ce fait, les cercles de Fermières, parce qu'ils ont le sens catholique, parce que leur but est noble et légitime; contribuer au relèvement ou au maintien de la valeur morale de la femme. Le sexe féminin constitue, par le nombre, la moitié du genre humain, il faut qu'il en soit aussi la moitié par la vertu, le dévouement, l'intelligence, la dignité, les services rendus. Ce but, on l'atteindra par les secours mutuels et les associations de mutualité.

Plus spécialement, nos cercles contribuent à attacher la fermière à son noble état. Cette force dans l'union rend

plus éloquent l'appel de la terre et fait comprendre de mieux en mieux que l'on participe à la plus noble, à la plus indépendante, à la plus saine, à la plus morale des vocations, celle où se marient harmonieusement, travail et poésie.

Nos associations ont encore le privilège d'offrir un remède à l'isolement. La solitude, le monotone ennui, voilà certes un mal qui s'abat parfois sur la campagne déserte. Par l'intermédiaire des cercles on multiplie les relations sociales, on poursuit son instruction agricole et cela remplit les jours: de plus, on a ses petites fêtes qui apportent sainement la distraction et la joie.

Enfin, notre organisation, en réagissant contre le fléau terrible de l'exode vers les villes, oppose une digue à ce mal déplorable: on aime la terre et on la fait aimer, on contribue à lui faire donner davantage, on crée du bonheur autour de soi et l'influence est rayonnante: le mari trouve la charrue moins pesante, les enfants se disputent les petits travaux de la ferme. On recommence à façonner ces vieilles familles de nos anciennes paroisses, ces familles ancestrales qui furent notre noblesse terrienne.

On rappelle ainsi l'action de la femme dans l'histoire du Canada, comment alors l'élément féminin destiné à la colonie fut choisi avec un soin délicat, de sortes qu'aucune race ne peut se vanter d'un sang plus pur.

Dans son rôle, dans sa sphère, avec la modestie qui convient à son sexe, la femme peut satisfaire sa soif d'apostolat et vivre utilement son existence pour Dieu et pour la patrie.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste possède "La Bonne Parole" comme organe spécial à son oeuvre. Vu l'efficacité de la presse et les avantages d'une revue d'économie domestique, les cercles de Fermières ont aussi leur publication officielles, "La Bonne Fermière", qui relie les activités respectives de leurs groupements régionaux.

De quoi traite-t-on dans cette revue? De tenue de maison, de cuisine, de coquetterie féminine, d'aviculture et d'apiculture, de culture des légumes et des petits fruits, de filage et tissage, enfin de tout ce qui peut intéresser la ménagère et la fermière.

Notre revue vit depuis un an et nous avons plus de 3,000 abonnés. Nos fermières apprécient hautement ce porte-parole qui établit entre les cercles des relations intimes et suivies et permet aux unes de connaître ce qui se fait chez les autres. Nous formons des vœux pour que "La Bonne Fermière" jouisse d'une diffusion toujours plus considérable.

Mesdames, j'ai fini. Permettez-moi de vous remercier de votre accueil si courtois et si sympathique. Ma reconnaissance n'a d'égal que l'intérêt sincère que je porte à la connaissance de vos oeuvres admirables.

(“Le suffrage féminin” suite de la page 3)

sées et devenue compulsive sous l'autorité de la loi. Non, il y a un aspect de la vie nationale, celui qui représente les activités féminines qui attend l'impulsion de la vie publique pour prendre tout son essor, croître et se perfectionner. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens du suffrage féminin, c'est la levée en masse des femmes, leur mobilisation en vue du service de la patrie.

Marie GERIN-LAJOIE.

Pour le Foyer

Éducation de la volonté

Qui me contredira si je dis que l'enfant sait vouloir et vouloir très fortement ce qu'il désire et qu'il emploiera tous les moyens pour arriver à son but, moyens que nous n'aurions jamais imaginés, auxquels nous n'aurions même pas pensé. Je préfère infiniment une nature d'enfant un peu volontaire, décidée, sachant ce qu'elle veut, à une nature molle, indolente qui ne recherche en tout que le moindre effort, que rien ne passionne, que rien n'émeut.

La volonté est le contraire de l'irrésolution; c'est elle qui conduit l'homme, lui assure la maîtrise de soi, lui donne l'autorité qui fait les chefs, le conduit au but qu'il veut atteindre.

L'éducation de la volonté est la plus nécessaire, celle que rien ne remplace. Lorsqu'elle est absente, l'enfant devenu homme sera mouton de Panurge, jouet de son milieu, bon avec les bons, mauvais avec les mauvais; il aura un caractère hésitant, irrésolu et se classera parmi les lâches, qui aiment mieux se plier à toutes les concessions plutôt que d'avoir à lutter! Les manifestations de la volonté sont très précoces chez l'enfant et c'est de très bonne heure qu'il faut la former, la diriger, la façonner et ne pas lui permettre de se montrer uniquement lorsqu'il s'agit de satisfaire un désir d'amusement ou de gourmandise, voire de paresse, apprendre à vouloir ce qui est bien, ce qui est mieux, ce qui est le devoir, quelque austère qu'il puisse paraître.

La vie n'est pas, hélas! un perpétuel sourire épanoui dans un rayon de soleil et elle se charge, souvent trop tôt, de prouver le contraire. Notre cœur de mère, c'est évident, n'a qu'un désir, envelopper l'enfant du plus tendre bonheur, ne lui donner que des joies, garder pour nous toutes les peines, mais l'heure arrivera fatalement où la souffrance apparaîtra, physique ou morale, et si la volonté de l'enfant n'a pas été préparée à cette inéluctable visite, elle le trouvera non seulement désemparé et désarmé, mais aussi révolté.

Il est donc excellent d'apprendre à l'enfant à accepter une petite souffrance physique, à faire quelque chose qui l'ennuie, à surmonter une légère difficulté sans récrimination ni plainte, parce que la chose est inévitable, et surtout parce que c'est le devoir et qu'étant un être intelligent, il doit savoir surmonter une souffrance légère, ou une petite difficulté tout aussi bien qu'il sait organiser un jeu et arriver alors à ce qu'il veut.

Comment s'y prendre pour éduquer cette volonté, problème délicat entre tous; on ne peut le résoudre que si on est sérieusement chrétien et si on a compris qu'être croyant, c'est lutter contre soi, avoir des convictions fermes, se gêner pour conquérir la maîtrise de soi et la connaissance profonde de la religion et de la morale, suprêmes guides de la vie.

N'élevons pas nos enfants dans du coton, laissons-les un peu se débrouiller eux-mêmes. Quand les difficultés se présentent ne soyons pas toujours là pour les résoudre et même empêcher nos fils de les apercevoir, c'est un détestable service à leur rendre. Mettons-les en face de l'obstacle, faisons-leur bien comprendre qu'il doit être vaincu, qu'on n'est homme qu'à ce prix seulement et qu'ils ne doivent pas toujours compter sur l'aide des parents pour balayer de leur route la moindre petite épine qui pourrait les blesser.

Que l'enfant plus précisément sache se servir lui-même, prendre une initiative, qu'il sente sa responsabilité et en soit fier. Il ne s'agit pas d'apprendre à vouloir, pour vouloir, car alors l'énergie acquise pourrait servir au mal, mais vouloir parce que c'est bien, parce que c'est mieux, en un mot pour servir Dieu et se conformer à sa loi de justice et d'amour.

Donc il est indispensable de joindre à l'habitude physique de la volonté, l'habitude morale d'aimer Dieu et pour Lui à ne pas redouter la difficulté. La volonté devient alors la bonne volonté dans son sens le plus complet et le plus surnaturel comme le plus humain.

Il y a peu de jours, je voyais une jeune fille de famille chrétienne et perchée très haut près du ciel, soit dit en passant.

La pauvre petite fort anémique et fort gâtée, quoique dans une situation plus que modeste, n'a plus aucune volonté, ni aucune force pour réagir, de sorte que son anémie morale l'emporte encore sur l'autre. Si l'on n'arrive pas à la faire sortir de cet état d'atonie, en la séparant de sa famille, elle s'en ira, tout doucement, faute d'avoir voulu lutter et de par la responsabilité de ceux qui, sous prétexte de faire son bonheur, auront certes satisfait tous ses caprices mais l'auront aussi en revanche conduit à la triste situation qui est la sienne aujourd'hui.

Comtesse Guy de La ROCHEFOUCAULD.

(Dans le "Petit Echo".)

La vie intérieure

Par les beaux jours d'été je m'en fus à la mer, à la mer qui attire les âmes.

Assise sur la falaise, je regardais la vague s'abattre à mes pieds et je pensais: où serait la puissance de la mer si elle possédait l'étendue sans la profondeur?

Où serait le charme des âmes si elles n'étaient que superficielles?

Poussés par une force mystérieuse, les flots qui déferlent sur les grèves nous parlent le langage des profondeurs. Les vagues qui se brisent comme les vagues nous disent les mêmes paroles.

Quand la mer se fait calme et sereine, sur son apaisement, nous nous penchons parfois. Alors, près des rivages où l'eau est peu profonde, c'est la terre qui fait le tain du miroir; mais au large, par les doux clairs de lune, tout un ciel s'y refléchit.

Transparente comme l'eau, profonde comme un abîme, l'âme humaine ne révèle jamais tous ses secrets. Mais tour à tour elle reflète le ciel ou la terre.

J'ai fermé les yeux, j'ai écouté la mer et la mer m'a dit:

Ecoute! Comprends-tu le sens de ma voix grave et solennelle? Je me retire pour mieux monter. Ce qui fait la sûreté de ma marche c'est que je n'agis point au hasard; j'avance toujours dans le chemin qu'on m'a tracé. J'obéis à la force qui me pousse et me commande de prendre d'assaut les rivages lointains. Tout le long de ma route je rencontre des obstacles qui me déchirent, des récifs qui me brisent. Et ma voix gronde et ma nature se révolte, mais j'obéis toujours, toujours.

Ce n'est plus moi qui vit.

Tous les bruits du vaste univers trouvent un écho dans mes ondes sonores. Je connais les clameurs désespérées, les sanglots, les murmures des hommes. Et je leur dis : qu'importe ! Faites vos vies dans la route marquée pour vous. *Tout ce qui vit a son courant ; les ruisseaux s'en vont aux fleuves et les fleuves à l'océan.*

La vie de l'eau n'est pas de courir rapide et légère sur le sable. Elle n'est pas dans son babil, son murmure ou ses pleurs.

La vie de l'eau est dans sa mission qui est de fertiliser la plaine et d'abreuver les hommes. La vie de l'eau est dans son but qui est de se perdre dans l'océan.

En écoutant la mer, j'ai reconnu la voix qui parle à mon cœur : Retire-toi pour mieux monter. Ne juge pas la vie sur des apparences. Cherches-en le sens profond et caché. Car *ton âme a soif du Dieu fort.* Laisse-le te parler *comme un ami parle à son ami.*

Marguerite TASCHEREAU.

Le fil de la Vierge

On se rappelle la fière réponse de Bertrand Duguesclin au prince de Galles qui l'avait fait prisonnier et lui demandait où il prendrait l'argent nécessaire au paiement de sa rançon. "Sir prince, répondit le vaillant capitaine, Henri, qui mourra roi d'Espagne, m'en prêtera la moitié et le roi de France, l'autre. . . . Et si je ne pouvais envoyer vers ces deux, alors la gagneraient à filer, toutes les fileresses de France."

Est-ce ce trait d'histoire qui a donné naissance à la charmante coutume que voici et qui subsiste toujours, en certaines régions de notre Bretagne ?

Chaque dimanche, et surtout, au saint temps du Carême, les jeunes gens de la paroisse qui font fonction de "trésoriers d'honneur" quittent le chœur de l'église, pendant le chant du *Credo* ; ils portent une brassée de quenouilles fleuries et enrubannées et, passant de rang en rang, s'en vont les distribuer aux jeunes filandières : chacun en offrant une de préférence à sa fiancée.

Toute la semaine, à temps perdu, aux veillées du soir, on travaille à filer au logis et dans les fermes et huit jours plus tard, quand le prêtre à l'office dominical, entonne à nouveau le *Credo*, les mêmes jeunes gens repassent de banc en banc, pour recueillir les "pelotes". Fièrement, ils les déposent ensuite, ces beaux échevaux de lin ou de chanvre, sur l'autel de la Vierge. Et c'est ainsi que sont offertes à "Madame Sainte-Marie", comme on disait au vieux temps, les prémices du chanvre nouveau, qui fut, au préalable, roué, broyé, et taillé. Ce sera la part des pauvres.

Il n'est donc point révolu le temps où la "Femme forte" dont nos saints livres ont tracé le portrait mettait elle-même la main au fuseau, où filaient la reine Berthe et les châtelaines, en chantant "Belle Boëtte" et autres chansons de toile, où notre Jeanne d'Arc pouvait dire à ses pages, "Pour coudre et filer, je ne crains aucune femme à Rouen."

Au noble pays de Bretagne, les quenouilles ne sont point encore délaissées, les fuseaux tournent toujours aux doigts de la jeunesse, les rouets et les dévidoirs font encore entendre leur ronron laborieux.

"Et tourne, tourne, mon rouet !" Il tourne donc toujours en ces contrées de tradition, le rouet de nos grand-mères, pour une charmante besogne de piété et de charité.

Abbé SERANDOUR.

(dans l'"Almanach Catholique.")

Au fond des bois

La maison veille ; elle semble en prière ;
Mais le soir naît : au fond de la bruyère
Des bruits divins s'élèvent tour à tour.
La nuit répand son grand frisson d'amour. . .
Le rossignol reprend sa chansonnette,
Qui dans les airs monte, sereine et nette ;
Resterons-nous enfermés sous nos toits
Quand les oiseaux chantent au fond des bois ?

Les bois touffus semblent avoir une âme
Tant leur murmure a de souffle et de flamme,
Et tant leur voix est douce dans le soir. . .
Les champs fleuris sont comme un encensoir. . .
Viens ; dans la nuit pleine de paix profonde,
Nos cœurs seront larges comme le monde,
Et nous aurons notre âme d'autrefois
Car les oiseaux chantent au fond des bois. . .

Viens : allons voir resplendir et renaître
La nuit : l'autel, et les arbres : le prêtre ;
Les arbres verts tendent leurs bras de feu
Et font un dais à la gloire de Dieu. . .
Avec un cœur plus profond et plus chaste
Je veux aller marcher dans la nuit vaste :
Laisse mes doigts s'enlacer à tes doigts ;
Je veux aller rêver au fond des bois !

Ah ! que le ciel est pur, la brise tiède !
Que ce doux chant, que ce concert m'obsède,
Que mon amour vit et grandit en moi !
C'est Dieu qui fit les bois pour notre émoi,
Et pour l'orgueil que le rêveur éprouve ;
Ne sais-tu pas, chère âme, que je trouve
Tes yeux plus beaux et plus douce ta voix
Quand les oiseaux chantent au fond des bois ? . . .

Blanche LAMONTAGNE - BEAUREGARD.

Ni le cœur, ni l'imagination, ni la prière ne peuvent aller trop loin. Tout est encore plus beau que ce qu'on rêve : tout est encore plus grand que ce qu'on croit. —

P. Gratry.

L'âme chrétienne est un univers où se rencontrent tous les climats. —

Mgr d'Hulst.

Rachetons le temps perdu par la fidélité présente.

P. Schryvers.

Plus on occupe son esprit, moins on sent le dangereux besoin d'occuper son cœur.

L'âme est un vouloir, l'âme est une résolution, l'âme est une liberté, l'âme est une pensée, l'âme est une force au service de l'Esprit.

P. Didon.

Esquisses graphologiques

Les personnes qui désirent faire analyser leur écriture devront :

1.—Ecrire à l'encre, sur papier non rayé, d'une écriture naturelle; il est beaucoup préférable de ne pas envoyer de copie.

2.—Ajouter 25 sous, ou si l'on préfère recevoir l'esquisse chez soi, 50 sous, ainsi qu'une enveloppe adressée et affranchie.

3.—Adresser : Madame la Graphologue, ch. 3, Monument National, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

J.-B. — Toute simple, bienveillante, gaie, fort active et probablement entraînée à une vie mouvementée et qui réclame du savoir-faire; elle y a acquis la prudence et s'est entraînée à la manière "pratique". La volonté est toute en ténacité passive et un peu peureuse, à laquelle se mêle le sens du devoir, en sorte que vous vous brisez les ongles à ce mur qu'elle vous offre timidement. Vive, impressionnable et sensible, elle n'a guère le temps de se livrer aux complications sentimentales et elle n'aime pas, non plus, livrer son moi intime; mais on la devine vulnérable, je dirai même, affectueuse et toute prête à voir par les yeux de qui elle aime. Intelligence pénétrante, tantôt aidée, tantôt entravée par l'imagination qui porte à l'enthousiasme et favorise les illusions, les petites tristesses courtes. Loyale, mais très fermée.

Oiseau bleu. — Vous la croyez fine, délicate, gracieuse, et, en même temps, toute spontanée, riieuse et bonne. Vous n'avez pas tort : elle est tout cela. Et encore : active, ne regardant pas à se dépenser, très ordonnée, et sûrement courtoise et charmante à fréquenter. Mais quel vilain défaut la possède et mêle du plomb vil à tout cet or que je viens d'énumérer. Elle est orgueilleuse, prétentieuse, d'un amour-propre raide qui n'admet aucune critique, développe l'esprit de contradiction, et, croiriez-vous? l'a rendue pointeuse; disons le mot en bon français. Comme second défaut, je lui signalerai l'imagination qui, la plupart du temps, chez elle, se contente de nuire au jugement. Quelquefois, pourtant, elle donne des ailes à son courage et beaucoup d'élan à sa gaieté. La volonté est un peu inégale, soumise à l'impressionnabilité, mais hardie, active, très vive, quoique sans impatience. Si peu expansive, qu'elle ne l'est pas du tout. Affectueuse, avec beaucoup de retenue. On dirait qu'il y a deux personnes, en elle : l'âme, toute frémissante de vie, enthousiasme et de rêves, l'autre, qui dédaigne et qui bride.

Pierre et Paul. — C'est une nature riche, complexe. Intelligence sensible et cultivée, à laquelle on souhaiterait plus de concentration. Beaucoup d'activité cérébrale, une imagination quelque peu vagabonde, un esprit caustique et une gaieté spontanée, fraîche, presque étourdie dans son insouciance. Mon correspondant est très délicat et sous ses dehors "raides" ce n'est rien moins qu'un idéaliste. Actif, très bon, dépourvu d'égoïsme, il se révèle homme de devoir et "altruiste". Sa sensibilité nerveuse, son impressionnabilité le font éminemment susceptible, et aussi, timide et influençable en dépit de sa très vive volonté. Une énergie austère, à laquelle la fierté, l'amour-propre, prêtent leur concours. Il n'aime pas montrer son cœur et il cache jalousement sa vie intime jusqu'à ce qu'un élan de confiance le fasse se raconter en tout abandon. Gourmand, avec un grand besoin d'ordre et d'é-

conomie qui le garde des excès. Enfin, je le dirai loyal et homme de goût, un homme encore jeune, croirais-je, car il y a de l'excessif, dans sa manière d'être, et en même temps, beaucoup d'indécision.

Cécile de Lorraine. — Délicate, affectueuse et douce, il doit faire bon vivre avec elle. D'autant qu'elle est compréhensible, souple en même temps que loyale, et naturellement bien disposée envers tous. Mais on dirait qu'elle lutte contre cette dernière tendance, et tâche à se limiter aux intimes. L'énergie pourrait être meilleure; elle s'afflige et se déconcerte facilement, et l'activité, au moins physique, se réduit à très peu de chose, chez elle. La volonté proprement dite est constante, prompte à se décider, encore un peu inégale. Elle supporte mal de voir contredire ses idées. Sensible, très impressionnable, quelque peu inclinée à se laisser aller, on trouve dans son entourage, qu'elle est bien changeante et diverse. Elle devrait travailler à se parfaire, de ce côté. Je la crois pourvue d'une certaine vanité, contente d'elle, et d'autre part, elle témoigne d'une tendance à vénérer ce qui la dépasse. Expansive, avec discrétion, d'imagination riante et aucunement exagérée il lui paraît naturel de se tenir, en tout, dans un juste milieu.

La GRAPHOLOGUE.

Notre Courrier

Une communauté nouvelle. — C'est celle des Religieuses Franciscaines Missionnaires de Notre-Dame-des-AnGES qui naît actuellement, à Sherbrooke.

Le but spécial de cette nouvelle congrégation est donc bien marqué : recruter et former ici, sur place, de bonnes religieuses, qui, après leur noviciat, iront, en Chine, ou ailleurs, travailler, sous la direction des Vicaires apostoliques, à la formation du plus grand nombre possible de bonnes institutrices, de vierges catéchistes, comme auxiliaires des prêtres dans le saint ministère. En pays infidèles, cet institut se recrutera aussi parmi ces institutrices et ces vierges indigènes, jugées aptes à la vie religieuse : on les initiera à toutes les fonctions, et elles seront éligibles à toutes les charges, en attendant qu'elles puissent constituer elles-mêmes des communautés autonomes. . .

Le christianisme est une vie : vie de l'esprit par la foi, vie de la volonté par les oeuvres, vie du cœur par l'amour. Les sacrements sont à l'égard de cette vie, des aliments et des remèdes. Qui s'en éloigne dépérit; mais à qui s'en approche, il reste le devoir d'en tirer parti pour croire, pour obéir, pour aimer. — *Mgr d'Hulst.*

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé : \$10,000,000 — Capital versé et

Total de l'actif, \$42,500,000

Fonds de réserve : \$7,700,000

CONSEIL DE DIRECTION : J.-A. Vaillancourt, *Président*; Hon. F.-L. Béique, *Vice-Président*; A. Turcotte; E.-H. Lemay; Hon. J.-M. Wilson; A.-A. Larocque; A.-W. Bonner. — Beaudry Leman, *Gérant général*; F.-G. Leduc, *Gérant du bureau principal*; Yvon Lamarre, *Inspecteur*; J.-C. Thivierge, *Contrôleur*.

Toute personne peut ouvrir un compte à notre département d'épargne, avec un dépôt de \$ 1. Nous accordons l'intérêt au plus haut taux courant à tous les dépôts d'épargne.

Les Cercles d'Etudes

Emploi du salaire et des loisirs

*"Rapport présenté à la journée d'études."
(par le cercle "Jeanne Mance".)*

Mademoiselle Lefebvre vient de répondre aux premières questions de l'enquête sur la situation de la jeune fille travaillant hors du foyer domestique.

Cette fille qui travaille d'où vient-elle? Où vit-elle? Quelle est sa formation intellectuelle? On vous l'a dit. On a signalé aussi les raisons qui l'ont portée à chercher un emploi en dehors; vous avez vu enfin quelles sont les conditions si diverses de travail et de salaire où elle se débat.

Faisons un pas de plus, étendons notre champ d'observation — non pas certes, comme quelques-unes le craignent, par simple curiosité morbide, mais par esprit d'affectueuse charité. Car si nous cherchons à mieux nous connaître, c'est pour mieux nous aimer et nous aider plus efficacement.

Nous avons à résoudre une triple question: comment la jeune fille ouvrière emploie-t-elle son salaire? Comment occupe-t-elle ses loisirs? Quels dangers moraux l'accompagnent hors de son travail — car nous laissons à la conférencière qui va suivre de signaler, en même temps que les remèdes, les dangers moraux qui s'attachent au travail lui-même.

Ayant constaté que les réponses personnelles sont, volontairement ou non, incomplètes. Nous avons cru bon de faire appel aux lumières de personnes très renseignées, et nous tenons à dire que c'est sur leurs données que nous nous sommes basées, en grande partie du moins, pour formuler nos constatations, celles surtout qui ont trait aux dangers moraux.

Emploi du salaire

Le salaire doit naturellement défrayer d'abord les dépenses de la pension. Or, remarquons-le, la majorité des jeunes filles qui ont répondu à l'enquête demeurent chez leurs parents. Une soixantaine ne paient aucune pension; par contre, le même nombre à peu près abandonnent tout leur salaire et soutiennent ainsi leur famille. Une jeune fille paie \$15 par semaine pour sa pension, chambre et nourriture: c'est le chiffre maximum; le chiffre minimum est de trois piastres et demie, et la moyenne pour quarante-neuf filles est de six piastres par semaine. Une qui pourtant paie \$8.25 trouve que c'est bon marché.

S'il nous est facile d'indiquer un prix moyen pour la pension et de donner un chiffre qui paraît approximativement exact, nous nous heurtons à des variations infinies dès qu'il s'agit de toilette. On sent de suite le vague, l'imprécision des réponses et nous frisons l'in vraisemblable. Il est vrai que Boileau l'a déjà dit "le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable". Telle jeune fille dépense \$700 par année pour ses habits; une autre \$600, une troisième, \$446; huit, \$300; quinze, \$200; dix, \$150; onze, \$100; huit, \$50; et les montants continuent à décroître jusqu'à \$25.

Plusieurs répondent: "Je dépense tout ce que je gagne" ou "presque tout" et des expressions comme celles-ci reviennent souvent: "somme bien modique" "juste le nécessaire" "ce que me permet mon salaire." Ajoutons

en passant que plusieurs auraient pu dire: "Je dépense plus que mon salaire, grâce au système tyrannique d'achats, payables à la semaine", système très en vogue dans le voisinage des Juifs et qui séduit plus d'une cliente. Cela permet de meubler, de s'habiller à crédit en escomptant les salaires de demain, mais on oublie qu'on se met sur les épaules un fardeau qui paraîtra peut-être bien lourd à porter, si on finit par se tirer d'affaire.

Mais revenons à nos témoignages et disons pour achever le chapitre des toilettes, que quinze filles avouent ne pas calculer ce qu'elles leur ont coûté. Qui oserait leur jeter la pierre? Qui de nous, nous ne parlons que des demoiselles, peut se vanter de tenir sur ce point une comptabilité quelque peu sérieuse? Nous nous permettons donc d'exprimer un doute légitime sur l'exactitude des chiffres alignés dans l'enquête.

Ils ont pour nous cependant une grande valeur; — car ils établissent à n'en pas douter — non pas que nos soeurs dépensent beaucoup pour le vêtement, ce qui est peut-être vrai de plusieurs — mais qu'elles ignorent totalement ce qu'elles dépensent de ce chef, ce en quoi elles ressemblent à bien du monde. Or, comment remédier au vide de la bourse... sinon en constatant d'abord qu'elle est percée et en recherchant les malheureux trous? Pour cela, une comptabilité s'impose, et cette comptabilité la plupart de nos jeunes filles semblent l'avoir en horreur: elles prélèvent sur leur salaire, tantôt pour faire plaisir, car elles ont bon coeur, tantôt par vanité, gourmandise, caprice, légèreté. Puis, quand la bourse est vide, elles sont sages.

Ce manque de contrôle sérieux dans l'emploi du salaire est regrettable; et si, comme résultat de cette enquête, nous réussissions à faire comprendre à un bon nombre de jeunes filles, sinon à toutes, la nécessité qu'il y a pour elles de tenir une petite comptabilité, simple et facile, où elles inscriraient, jour par jour, en le classant ensuite sous quelques chapitres généraux, tout l'argent qui entre ou sort de leur bourse, notre travail n'aurait pas été vain.

Cette nécessité d'une comptabilité qui, en faisant toucher du doigt les fuites du revenu, favorise l'économie et la morale, apparaît encore plus dans la réponse aux questions suivantes, toutes ayant trait à l'emploi du salaire: combien, en dehors du loyer et du vêtement, dépensez-vous pour choses nécessaires? Une répond de \$900 à \$1,000. C'est le plus fort montant et il est employé à l'entretien de toute la famille. Avouons, Mesdemoiselles, que nous n'avons ici qu'à applaudir. Une autre dépense \$250; neuf atteignent \$100; sept évoluent autour de \$50; quatre ne dépassent guère \$20; et les dépenses diminuent graduellement jusqu'à \$1.50 — il est vrai qu'on ne dit pas si c'est pour l'année ou pour la semaine. Cinq ne dépensent rien, trois ne calculent pas.

Les amusements prélèvent aussi leur part sur le salaire. Dans quelle proportion? C'est encore difficile à entrevoir. D'après les réponses faites à l'enquête, quelques filles dépensent beaucoup, les autres peu, quelques-unes rien. Ces dernières sont au nombre de quarante-huit. Mais toutes les jeunes filles ne sont pas tout à fait aussi sages, douze dépensent peu pour les amusements; quatorze y consacrent \$25; neuf montent jusqu'à \$50; six atteignent \$100; une se permet \$150. Plusieurs s'amuse sans faire aucun déboursé, grâce à la galanterie de leur ami...

Après ces dépenses, les unes nécessaires, d'autres légitimes, plusieurs inutiles, vous vous demandez ce que, à la fin de l'année, il peut bien rester d'écus sonnants dans la

tire-lire de nos jeunes filles? Ne soyez pas trop pessimistes dans vos prévisions. Si soixante-cinq ouvrières n'ont pas un sou vaillant d'économie, après un an de travail, d'autres par contre ont le plaisir, — c'en est un gros, il nous semble — de compter dans sa caisse \$870, \$600, \$400, plusieurs \$300, gagnées souvent bien péniblement, ce qui rend cette petite fortune doublement précieuse. Sept autres mettent de côté \$200; cinq, plus de \$135; treize, près de \$100; une dizaine, \$75; soixante-deux restent les mains vides. Une douzaine ont une assurance.

De plus, si nous consultons les feuilles spéciales d'enquête, nous voyons que sur 544 jeunes filles, dispersées dans toutes les catégories d'emplois, 291, c'est-à-dire plus de la moitié, mettent de côté. Les statistiques concernant les employées de la compagnie du téléphone sont particulièrement intéressantes: sur un total de 250 que nous avons pu atteindre, 200 au moins économisent.

Loin de nous la pensée que toutes celles dont la bourse est vide au bout de l'année sont par le fait même des gaspilleuses. Plusieurs ont juste de quoi vivre misérablement, d'autres n'ont même pas assez. Quelques-unes, et nous en avons la preuve sous les yeux, avec un salaire très minime parfois, parviennent à vivre honorablement et trouvent encore le secret d'aider leurs vieux parents, quand ce n'est pas la famille entière. Si belle, si appréciable que soit l'économie, combien plus admirables et plus méritoires surtout sont les sacrifices et le dévouement que suppose une telle vie. Oui, si parmi les filles il y a des têtes légères il y a aussi de grands coeurs; on voit plus celles-là parce qu'elles tournent, s'affichent et sonnent creux, mais ceux-ci sont connus de Dieu et parfois de ceux qui vivent dans leur rayonnement.

Emploi des loisirs

Voyons maintenant comment les jeunes filles qui travaillent disposent de leurs loisirs.

Ici, comme d'ailleurs dans toute cette enquête, une observation générale s'impose, qui s'est sans doute présentée à votre esprit et que voici: la réponse aux questions d'enquête comporte un examen de conscience et qui plus est, une confession qui, bien qu'anonyme, n'en reste pas moins quelque peu humiliante. Aussi plusieurs ont préféré s'y soustraire, ce ne sont pas les cas les moins intéressants ni le moins suggestifs, car on ne se confesse volontiers que quand on n'a rien à dire: Celles qui se confessent dans les feuillets d'enquête sont donc d'ordinaire les bonnes âmes, il est peut-être utile de le rappeler.

Or, d'après l'enquête, les trois-quarts de celles qui ont répondu disposent de leurs loisirs à la maison et les emploient à des ouvrages de fantaisie, à la musique, à la lecture, au dessin, à des réunions de famille ou d'amis. Soixante-cinq disent les employer partie en famille, partie en dehors: aux divertissements énumérés plus haut elles ajoutent les concerts, les conférences, les soirées paroissiales, voire même les patronages. Une quarantaine avouent le cinéma, la danse, le théâtre, quinze environ passent leurs loisirs en dehors.

S'il faut en croire l'enquête, toutes les jeunes filles, sauf une quarantaine, consacrent aux travaux domestiques une partie de leurs loisirs; la plupart leur réservent en moyenne une heure par jour, quelques-unes davantage. Plusieurs se gardent le samedi p. m., pour leur travaux de couture, et quelques-unes, retenues à l'ouvrage jusqu'au samedi soir, déplorent que les patrons soient si durs et les privent des heures indispensables à leurs travaux per-

sonnels. Elles ont raison et nous pourrions citer quelques maisons qui trouvent dans le clergé leurs meilleurs clients et qui se distinguent dans cette exploitation du travail féminin; le mot est dur mais il nous paraît exact, car nous connaissons et l'échelle des salaires et le nombre d'heures de travail.

Dangers

Parler des loisirs c'est trop souvent toucher aux dangers que rencontre la jeune fille en dehors du travail, car, s'il y a des distractions honnêtes, il en est aussi de dangereuses: les deux voisinent souvent.

Un danger sérieux et malheureusement trop général nous semble naître de cette idée ancrée chez la fillette que parce qu'elle travaille maintenant elle a droit à sa pleine liberté. Aussi est-ce dans la catégorie de ces fillettes fraîchement émancipées qu'on trouve le plus de têtes folles. Fières de leur 14 ou 16 ans, elles prennent pour argent comptant les attentions qu'elles provoquent par leurs minauderies et leur folle vanité. Elles sont d'autant plus exposées qu'elles papillonnent autour du feu: au coin des rues, sur les parcs, dans les cinémas. Ce n'est pas malice chez elles, mais désir d'être remarquées; innocentes et prodigieusement naïves, elles sont moins protégées contre le danger. La vie de famille serait leur sauvegarde, mais plusieurs ont trop soif de voir et d'être vues pour s'y résigner. Aussi est-ce parmi elles que l'on enregistre le plus de sottises.

S'il faut noter chez la jeune fille ouvrière une seconde lacune nous signalerons un manque regrettable de sérieux qui se trahit par le vide de la tête et la légèreté du coeur. On cause chiffons, garçons, flirt et vues sans s'élever plus haut. Les conversations recueillies au travail ne sont guère faites pour atténuer cette légèreté: on esquisse le petit roman de la voisine, on analyse les démarches d'une compagne, et, la jalousie aidant, on y trouve bien des dessous; tel scandale vrai ou calomnieux, telle maxime ultra-moderne qui prêche la vie facile, tel propos grivois ne manquent pas à la longue de faire impression et de servir d'excuse personnelle: "après tout on fait comme tout le monde."

On nous répliquera peut-être: le monde féminin n'est pas pire qu'autrefois!... Nous admettons qu'il est probablement meilleur par son élite, mais c'est encore une minorité qu'il faut accroître en embriguant la masse qui est bonne en majorité, mais manque trop de ressort et subit l'influence. Or, l'air ambiant est généralement mauvais. N'y a-t-il rien à faire de ce côté et dans les couvents et dans les congrégations? Ce n'est pas à nous de le dire, mais il nous est bien permis de poser la question: elle est grave.

On ajoute: nos filles lisent beaucoup — c'est vrai, mais que lisent-elles? Un bon nombre d'entre elles semblent jouir d'une liberté absolue quant au choix de leurs lectures. Nous savons qu'il y a de toutes jeunes filles qui lisent des pages à coup sûr trop avancées pour leur âge sans être toujours foncièrement mauvaises. Cela provient sans doute de la coutume régnant parmi les jeunes filles de se prêter des livres achetés à très bas prix et qui sont loin de valoir ce qu'ils coûtent. Nous avons connaissance également que des hommes peu scrupuleux prêtent des ouvrages à des jeunes filles qui n'ont pas le courage de les refuser: livres qu'elles lisent en cachette et dont elles s'appliquent à cacher la couverture et le nom de l'auteur, ce qui prouve déjà que ce n'est ni l'Évangile

ni la vie des Saints.

Nous nous étendons peut-être un peu trop sur ce sujet, mais il nous semble important. Nos bibliothèques paroissiales peuvent fournir amplement des lectures saines, littéraires, récréatives et instructives: c'est un devoir, nous semble-t-il, de les faire connaître, de les encourager, d'en faciliter l'accès. C'est un devoir aussi pour les directeurs d'âmes de diriger les lectures, car le danger s'étale à maintes vitrines et dans beaucoup de magasins.

De plus, il y a maintes et maintes revues de tout genre et très intéressantes auxquelles on peut s'abonner pour une somme modique. Quelques filles frivoles, cédant à une curiosité morbide, iront sans doute puiser ailleurs et trouveront dans les magasins américains ou dans des romans épicés un aliment à leurs goûts dépravés; nous pourrions cependant, par un apostolat de bonne presse s'exerçant autour de nous, réduire le nombre de ces filles légères qui s'exposent au danger et les orienter vers une nourriture saine et bienfaisante.

L'enquête démontre aussi que bon nombre de jeunes filles ouvrières ont un faible trop marqué pour le cinéma qui semble être leur principal sinon leur seul divertissement. Une soixantaine avouent qu'elles vont aux vues habituellement; et nous connaissons telle jeune fille qui a passé l'après-midi et la soirée du dimanche dans une salle de cinéma. Quant on connaît les dangers physiques et moraux que comporte cet amusement, on ne peut que s'attrister en voyant tant de jeunes filles aller dans ces salles y perdre leur temps, y fausser leur mentalité et s'exposer à des contacts malsains. Qu'elles s'amusent, c'est très bien, c'est même nécessaire et nous ne pouvons qu'encourager les réunions qui ménagent à la jeunesse des distractions saines et variées. Mais nous invitons les jeunes filles à regarder autour d'elles: que d'oeuvres paroissiales, sociales ou autres sollicitent leur concours, leurs énergies! Très peu parmi elles connaissent l'oeuvre admirable des patronages, des ouvriers, et pourtant beaucoup pourraient s'y dévouer. Encore moins ont-elles une idée juste des cercles d'études. On s'imagine que c'est un petit cénacle où ne pénètre pas qui veut et où l'on discute sur de très graves sujets, puisant — naturellement — les renseignements dans de très gros livres, très lourds à porter: quand ces cercles d'études sont tout simplement des réunions de jeunes filles désireuses de s'instruire et donc, pas savantes du tout.

Finissons par une suggestion. Il est un autre passe-temps qu'on nous permettra de recommander, parce qu'il fournit, avec d'agréables distractions, des connaissances pratiques, indispensables à toute jeune fille qui songe tant soit peu au présent et à l'avenir: nous voulons parler des cours d'économie domestique.

Sans se croire nécessairement dispensée des travaux domestiques, parce qu'elle travaille en dehors, la jeune fille, de fait, en est dispensée: car, quand elle revient la table est mise et, quand elle pourrait prendre la poêle en main, elle trouve plus prudent de la passer à d'autres plus au courant. Elle s'en tient donc à quelques notions apprises en passant et, au lieu d'accroître ses connaissances culinaires, de se perfectionner dans l'art si précieux de la coupe et de la couture, elle reste stationnaire jusqu'à la veille du mariage; et si l'amour vient alors en coup de vent nous plaignons le mari, l'épouse et les enfants. Vous comprenez pourquoi; car vous savez quelle dot inappréciable constitue l'art de tenir maison.

Les écoles ménagères, avec leurs cours réguliers de coupe, de couture, etc., viennent donc à point combler les

lacunes et permettre de constituer un capital dont le mari saura apprécier la valeur et qui assurera au foyer que la jeune fille rêve de fonder un jour, plus de bien-être et de chaleur. C'est sous l'impression de ce nid à créer, à défendre et à rendre heureux, que nous vous laissons, en souhaitant voir toutes les bonnes volontés coopérer harmonieusement à écarter les dangers surtout ceux qui atteignent celle qui en sera demain le centre, — la jeune fille d'aujourd'hui.

Plan de causerie pour les Cercles d'Études

Faut-il commencer au couvent l'initiation des jeunes filles aux études et aux oeuvres sociales?

1.—Les objections: a) surcharge des programmes; b) inexpérience et jeunesse des enfants.

2.—Les avantages: a) utile diversion aux études abstraites; b) développement de l'initiative et des facultés actives.

3.—Les moyens à prendre: lectures, concours, visites d'oeuvres, cercles d'études.

4.—Les résultats: a) plus de sens des responsabilités; b) plus d'ardeur à l'étude classique; c) plus d'esprit chrétien.

A lire. — Les cercles d'études — Beaupin, (chap. IV). Nous recommandons aussi à toutes les directions de cercles le "Manuel des cercles d'études" par Maurice Eblé. En vente au secrétariat de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques. (80 sous et 5 sous en plus pour envoi postal.)

Chronique des Oeuvres

Associations professionnelles.—L'Association professionnelle des "Employées de manufacture" vient d'ouvrir une nouvelle section dans la paroisse de Saint-Jean Berchemans. Des cours de français, d'anglais, de modes et couture y fonctionnent et 112 personnes se sont inscrites pour les suivre. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux membres.

L'activité a été grande durant le mois dans nos associations professionnelles. Les employées de magasin et de manufacture ont donné des euhres qui ont remporté beaucoup de succès, et dont les recettes seront versées à la caisse de secours pour être distribuées aux membres malades.

Cours d'instruction civique.—Notre cours d'instruction civique a été fréquenté par 700 à 800 personnes. Ce résultat est très satisfaisant et fait espérer que le suffrage féminin exercera une influence bienfaisante dans la vie publique. Un de nos grands quotidiens faisait remarquer que la présente campagne électorale s'est accomplie avec beaucoup de dignité et a été remarquable par la bonne tenue des assemblées. N'y a-t-il pas lieu de se demander si la présence des femmes aux assemblées n'a pas contribué à accentuer ce caractère?

Nous sommes faits pour toute lumière. — René Bazin.

Tous les systèmes philosophiques ne mènent à rien: mieux vaut mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne. —
Jouffroy.

Sainte Lucie

Cette radieuse Sicile où rêva Pythagore, où Théocrite chanta, où les marbres des temples riaient au soleil parmi les lauriers roses et les oliviers d'argent, cette radieuse Sicile a reçu jadis son baptême de sang chrétien.

Il y a bien des siècles qu'une jeune fille de Syracuse, élevant la voix dans le prétoire du magistrat romain, annonça hautement une doctrine qui eût fait tressaillir les sages du vieux monde. Elle s'appelait Lucie, elle appartenait à une noble famille sicilienne, elle était une vierge du Christ.

L'Eglise a recueilli pieusement les mots de ses lèvres comme le sang de ses blessures, pour en parer la robe nuptiale que tous les siècles ornent de leurs joyaux; et les mots de Lucie sont aussi jeunes, aussi brûlants, aussi resplendissants quand nous les lisons maintenant dans les pages usées d'un bréviaire, qu'ils le furent autrefois, alors que la vierge les prononçait au grand soleil de Sicile, et qu'ils sortaient de ses lèvres vivantes, tout ardents de la flamme, tout vibrants de la palpitation de son cœur.

Qu'était-elle donc cette Lucie, destinée à devenir protectrice d'une contrée merveilleuse et à représenter dans le poème dantesque le symbole de la grâce illuminante? Une simple jeune fille qui parla comme un docteur, enseigna comme un apôtre, et mourut comme un héros, une de celles que le Christianisme compte par milliers. N'a-t-elle laissé au monde qu'un nom de lumière à inscrire sur des tablettes de martyrologe? Ou bien pouvons-nous pénétrer dans l'intimité de la vie intérieure d'où s'épanouit une telle mort? Aussi doucement, aussi naturellement que s'ouvre une fleur sur la tige, que mûrit un fruit sur la branche, cette mort termine cette vie, et ne savons-nous pas, suivant la parole du Maître que l'on connaît l'arbre à ses fruits?

Je ne m'arrêterai pas à la jolie et touchante histoire du pèlerinage de Lucie et de sa mère au tombeau de la martyre sainte Agathe. Lucie pria, et guérit sa mère par distribuait sa dot aux pauvres; que l'on éloignât un pré-l'intercession de sainte Agathe; elle obtint ensuite que l'on distribuât sa dot aux pauvres; que l'on éloignât un pré-lait vivre et mourir pour le Christ. Son ancien fiancé la dénonça comme chrétienne; Lucie eût à comparaître devant le magistrat païen. Pure, ardente, charitable, ainsi nous apparaît-elle en ces diverses circonstances de sa vie extérieure. Ne nous eût-elle laissé que ces souvenirs, nous pourrions la ranger parmi les saintes dont l'histoire intime est peu connue. Heureusement avant de mourir elle parla; elle proclama une doctrine, elle révéla la racine mystérieuse de ses actes et de ses pensées, et si nul acte ne divulgue son âme entière, si nulle pensée ne la contient toute, elle a su trouver les paroles qui font sentir l'Ineffable. Je crois que deux phrases de sainte Lucie nous apprennent autant sur l'état de son âme que le volume des *Confessions* sur l'état d'âme de saint Augustin. D'autres sont morts comme elle pour le Christ, mais il lui a été donné, à elle, de proclamer une doctrine; et qu'était cette doctrine pour laquelle elle mourait, sinon celle dont elle vivait, dont elle avait vécu, dont elle vivrait à jamais? Lucie interrogée publia, d'une voix haute, l'excellence de la foi chrétienne. Le préfet Paschasius n'eût pas raison de cette éloquence enflammée. "C'est bon, dit-il, les mots cesseront quand on viendra aux coups." "Les

mots ne pourraient manquer aux serviteurs de Dieu, répondit la jeune fille, car il leur a été dit par le Christ Notre-Seigneur; Lorsque vous comparaitrez devant les rois et devant les tribunaux, ne songez pas à ce que vous direz; ce que vous devrez dire vous sera donné à l'heure même; en effet, ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit-Saint qui parle en vous." — "L'Esprit-Saint est-il donc en toi?"

— "Ceux qui vivent pieusement et purement sont les temples de l'Esprit-Saint."

Ni les accents de Pythagore ni ceux de Platon n'atteignent à cette simplicité lumineuse; et l'essence de la plus haute des philosophies, d'une fleur de science humaine et divine, s'échappe, dans un sourire, des lèvres de cette jeune fille. L'Esprit-Saint parle et agit en ceux qui l'aiment. Ceux qui vivent pieusement et purement sont les temples de l'Esprit-Saint. Dieu demeure en ceux qui sont à lui; voilà ce que proclame Lucie au grand soleil de Sicile. Sur cette terre radieuse qui trempe dans l'azur des flots le bord de sa robe dorée de moissons et festonnée de vignobles, ces paroles ailées, suivant l'expression antique, ébranlèrent les autels du paganisme et firent tressaillir les colonnes de marbre.

Nous connaissons la vie intérieure de la vierge sicilienne, un perpétuel regard sur le Dieu qu'elle portait dans son cœur. Ne disons pas après cela qu'elle fût douce, ou vaillante, ou généreuse, nous la diminuerions. Elle fut, tout simplement, livrée à l'amour de Dieu, et l'amour au-dessus de toutes formes est apte à prendre toutes les formes; les vertus ne sont que des attitudes de la charité; elle fut ce que Dieu la voulait, éloquente s'il la voulait éloquente, courageuse s'il la voulait courageuse, douce et tendre s'il la voulait douce et tendre. Sa vertu était l'offrande continue de sa volonté à la volonté divine; c'était, à travers son être et toutes ses facultés, le libre passage du souffle divin; voilà pourquoi sa science était si haute et si facile; elle était libre, elle avait la pleine liberté du souffle de Dieu.

La lumière de Sicile l'enveloppait d'une splendeur, mais, comme à la "fille du roi" dans les psaumes, toutes les gloires de la matryre lui venaient "du dedans"; elle sentait que sa volonté seule eût pu briser la divine unité de sa vie. Aussi, quand le préfet lui adressa une menace inique, elle ne se troubla pas, mais faible de sa faiblesse, et forte de la force de Dieu, elle répondit paisiblement: "Tu ne feras que doubler ma couronne." Nul effort humain ne put l'arracher du lieu où elle se tenait. Elle prophétisa la paix future de l'Eglise et mourut la gorge transpercée d'un glaive.

Telle fut sainte Lucie de Syracuse. A travers les siècles, ses brûlantes paroles nous sont arrivées empreintes d'une lumière plus durable que celle du soleil de Sicile, et portant, comme un rubis sacré, le cachet du sang versé par la martyre. Ce sceau mystérieux semble avoir scellé leur jeunesse et leur vie. Les âmes de tous les temps peuvent trouver dans cet enseignement une fleur de jeunesse, une flamme de vie. Ceux qui vivent pieusement et purement sont les temples de l'Esprit-Saint. Qu'importe la forme du temple? Le principe demeure; il faut obéir à son action. Hier, il fallait mourir comme Lucie; aujourd'hui il faut vivre; demain il faudra combattre et triompher.

Simple incidents, nous dirait en souriant la vierge sicilienne, une seule chose est nécessaire, écouter la parole

de Dieu, être temple de l'Esprit-Saint, laisser parler cette parole en nous et par nous; elle s'adapte à toute circonstance, et portant, au milieu de tout ce qui change et de tout ce qui passe, elle demeure immuable et éternelle.

Lucie Félix-Faure GOYAU.

(Extrait de "Choses d'âme".)

L'Ibraïe

Ferdinand Rochard revint dans son arrière-boutique en se frottant joyeusement les mains, puis, à sa femme qui surveillait le déjeuner dans le trou obscur qui servait de cuisine, il cria :

— Dis donc, la maman, arrive voir ici! Y a une nouvelle.

Deux têtes parurent à la porte: l'une pâle, aux cheveux un peu grisonnants; l'autre rose, toute menue, toute fine, jolie à ravir.

La mère s'empressa de répondre :

— Une nouvelle? On y va. D'abord c'est prêt. On peut se mettre à table.

Puis elle apporta devant les trois couverts une appétissante omelette baveuse et questionna en s'asseyant :

— Maintenant, dis-nous ça!

Elle ouvrit de grands yeux, gourmands de savoir, et la petite Raymonde, une fillette de douze ans, pencha sa blonde tête curieuse.

Alors Rochard amonça, articulant chaque syllabe :

— Va y avoir dimanche prochain, à l'"Hôtel de la Poste", une grande représentation... un mélodrame en 4 actes... C'est Berthier qui vient de m'apprendre ça!

Les yeux de la femme étincelèrent :

— Quelle chance! Et tu veux bien, Ferdinand, qu'on y aille?

— Dame, ma pauvre Hortense, on n'a pas tant de distractions ici! Et puis... c'est pas pour dire, mais franchement, les affaires n'ont pas été mauvaises cette année. Et d'un regard complaisant, il embrassait la belle boutique de "nouveautés" que l'on apercevait, avec son comptoir de chêne et ses pièces d'étoffes bien rangées.

— Tu as raison, approuva la femme. Ce qu'on va s'en payer pour une fois! Ça me fait toujours pleurer, moi, ces choses-là! Comment ça s'appelle-t-il?

— Ça s'appelle "La jolie comtesse blonde", dit-il emphatique et grisé du titre à effet. Et paraît qu'il y a là-dedans des histoires! Des héritages, des vols, des assassinats... de tout, quoi!

La petite n'avait encore rien dit... Calme, elle risqua :

— Tu m'emmèneras, dis, papa? J'ai jamais été au théâtre! Les parents se regardèrent... Ah! oui, c'est vrai!... Il allait falloir l'emmener!... Seulement, voilà, douze ans!... bien jeune!...

Mais la petite répéta :

— Dis, papa? Tu m'emmèneras? Moi je le veux, dis? Le père objecta faiblement :

— Ça finira très tard... et puis, je ne sais pas si c'est bien pour les petites filles...

Sa mère hochait la tête, n'osant faire éclater la tempête qu'elle prévoyait....

Mais elle éclata tout de même, et, repoussant son assiette, le front plissé, les yeux durs, Raymonde déclara :

— J'irai, na! Je ne veux pas rester toute seule? Je ne veux pas que vous alliez sans moi. C'est méchant!... D'abord ma petite amie Suzanne, ses parents l'emmènent toujours quand il y a le théâtre!... Je veux y aller! Je le veux!...

Et des larmes de rage perlaient à ses cils blonds. Apercevant ces larmes dont il n'avait jamais pu supporter la vue, le père céda tout de suite.

— Pleure pas, ma mignonne chérie, mon lapin blanc, mon joli trésor! Pleure pas, on t'emmènera. C'est promis, es-tu contente?

La petite, calmée, reprit aussitôt sa belle humeur.

* * *

Il arriva, ce dimanche, avec l'énergique lenteur des choses ardemment désirées... Le diner, avancé d'une demi-heure, fut vite expédié, et la boutique fermée, l'on partit dans la nuit fraîche où brillaient les premières étoiles.

Sur la place, devant l'"Hôtel de la Poste", le bon public attendait l'ouverture des portes, et, au dernier coup de huit heures, la foule impatiente — tel un troupeau de moutons — se précipita dans l'immense salle des banquets transformée en théâtre.

Ferdinand Rochard avait pris des premières, s'il vous plaît!... des premières à deux francs, pour être bien tranquilles et avoir l'avantage des chaises rembourrées... et jusqu'au lever du rideau, ce fut une attente fébrile, un murmure de 400 voix qui grondait comme une vague.

Enfin, la pièce commença: une pièce filandreuse, compliquée, où les héros pleuraient, riaient, se poignardaient avec la même désinvolture... un mélodrame du XVIIe siècle, d'un goût déplorable, et d'une morale douteuse.

Cependant le public s'était emballé à fond, depuis l'apparition de la "la jolie comtesse blonde"; une comtesse perruquée, fardée, grmée à souhait, qui, d'une voix emphatique et trainante, disait des choses tellement belles... que le public ne comprenait même pas... Mais qu'est-ce que cela peut faire? On applaudissait à tout rompre... Et c'est tout ce qu'il faut, n'est-ce pas?...

Dès les premières scènes, Hortense avait tiré son mouchoir, et, aux passages les plus émouvants, elle s'en tamponnait les yeux en poussant de profonds soupirs.

Raymonde ne pleurait pas... seulement elle ouvrait tout grands ses yeux bleus pour ne pas perdre un geste et, comme son cerveau de douze ans se refusait à comprendre ces choses diffuses et nouvelles, elle lui faisait subir une effrayante tension pour le forcer à saisir le langage de la fascinante "comtesse blonde".

Au troisième acte, Hortense eut une subite inquiétude, et, se penchant vers son mari, elle balbutia :

— Dis donc, Ferdinand... voilà tout de même que ça se corse un peu... Tu ne crois pas que pour Raymonde...

Mais il l'interrompit :

— Bah!... C'est une enfant! Douze ans! Elle ne comprend rien, va! Et puis, regarde autour de nous: il y en a plus d'une de son âge!

Tranquillisée, la mère se replongea dans les délices du mélodrame jusqu'au moment où la "jolie comtesse blonde" s'était fait enlever par un marquis chamarré de bijoux, le rideau tomba sous le tonnerre délirant des applaudissements...

Ils rentrèrent tous les trois, un peu avant minuit, Raymonde, silencieuse, mais n'ayant pas sommeil, et les yeux grands ouverts, comme tout à l'heure, au spectacle.

Quand elle fut montée dans sa petite chambre, elle commença lentement de se dévêtir, et avant de tresser pour la nuit ses longs cheveux dorés, elle resta longtemps, devant son armoire de pitchpin, à se mirer. . . .

Puis, comme sa mère la pressait de se coucher, elle souffla sa bougie.

Par la porte entre-bâillée, Hortense Rochard demanda :

— Tu es malade, ma petite fille ?

— Non, maman.

— Alors, pourquoi ne dors-tu pas ?

Et comme sa mère s'approchait, la petite avoua très bas :

— Maman, je pense à la comtesse blonde. . . . Tu sais quand elle arrive avec sa grande robe bleue et qu'elle dit au monsieur très riche :

“ Emmène-moi ! ” Maman, tu ne sais pas. . . eh bien. . . quand je serai grande, je ferai comme ça !

La mère étouffa, un cri.

— Qu'est-ce que tu dis, Raymonde ? Tu ne sais donc pas que c'est très mal. . . . Qu'il ne faut pas penser à ça !

Mais la petite secoua la tête :

— Ça ne fait rien, maman ! Je ferai comme ça ! D'abord, ça ne peut pas être mal, puisque c'est des gens très bien, qui disaient ça tout à l'heure, des gens nobles. . . . une comtesse même ! . . .

Et poursuivant son rêve, elle ajouta tout bas : “ La comtesse blonde ! ”

Alors seulement la mère comprit. Elle vit avec effroi le petit grain d'ivraie jeté dans cette âme neuve. . . le petit grain qui allait lever, croître, porter ses fruits. . . et peut-être envahir toutes les récoltes futures.

M. DESROCHES.

(Extrait de *Glances Sociales*.)

Rod. Carrière, Henri Senécal

Opticiens et Optométristes
207 Est, Rue STE-CATHERINE
Entre les rues Ste-Elisabeth et Sanguinet
MONTREAL



Assortiment complet de lorgnons lunettes, yeux artificiels, lunettes marine et d'opéra. Aussi un grand choix de Thermomètres, Baromètres de toutes sortes, Hygromètres et Boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

CONSULTATIONS: A l'Hôtel-Dieu, par Rod. Carrière de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. Aux salons d'Optique de 9 a.m. à 8 p.m., par Rod. Carrière de 1 p.m. à 5 p.m. Tél. Bell Est 2257.

Rendez-vous pris par téléphone

Nous Brotons. Nous Etampons.
Nous Perlons.

Demandez toujours le meilleur coton Français: M. F. A.

Raoul Vennat

642, S.-Denis. — Tél. Bell Est 3065
Nous vendons toute la Musique Française

C.-J. GRENIER & Cie

Fabricants et Importateurs de Corssets. — Grand choix de gants pour dames.
401-403 est, STE-CATHERINE MONTREAL

TEL. UP 2187. TEL. Rés.: Up 1329

JOSEPH SAWYER

ARCHITECTE, MESUREUR et EVALUATEUR.
407, rue GUY, Montréal.

MAPPIN & WEBB

BIJOUTIERS ET ORFEVRES LIMITED
353, O. Ste-CATHERINE, Montréal
Catalogue en français sur demande.

J.-A. TEASDALE & CIE

Lits de plume, matelats neufs et réparés
DÉSINFECTION de la PLUME par la VAPEUR après les maladies contagieuses
157, VISITATION, Montréal — Tél. Est 1916

La Banque Provinciale DU CANADA.

Siège social, 7 et 9, Place d'Armes, MONTRÉAL
Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital payé et surplus \$1,000,000.00
Actif total: au-delà de \$40,000,000.00
Sir Alexandre Lacoste, président du bureau de contrôle.

Monsieur Tancredi Bienvenu, vice-président et La seule Banque en Canada ayant un Bureau de Contrôle pour son département d'Épargne.
L'Honorable Sir Hormisdas Lsporte, C. P., président de la banque.
Directeur général.

Succursales à Montréal.

392 est, rue S.-Catherine, près S.-Hubert.
1022 — — — — — angle Dorion.
550 — — — — — à Maisonneuve.
848 ouest, rue Notre-Dame, angle Richmond.
1333 — — — — — Vinet.
— — — — — S.-Henri.

346, rue Beaubien, angle S.-Valier.
742 est, rue Ontario, — Panet.
408 est, rue Rachel, — S.-Hubert.
103, rue Roy, (S.-Louis-de-France).
493, rue Bélanger, (S.-Arsène).
Boulevard Gouin, quartier AHUNTSIC.



HARNAIS, VALISES,
SACS DE VOYAGE, SELLES.
LAMONTAGNE LIMITEE

Bloc Balmoral 338, N.-Dame ouest

Salon Dentaire moderne Dr GASTON GUILLEMETTE

187 St-Denis, angle Ste-Catherine.
Ouvert tous les soirs. Tél. Est 7403
Examens gratuits. Travaux garantis.

The Queen's Jubilee Laundry

CREVIER & FRERES, Props.
53-55-57-59 ouest, Av LAURIER angle St-Urbain
TELEPHONE EST 2220

G.-J. PAPIION

Manufacturier de fourrures
Notre assortiment est le plus complet que vous puissiez trouver. 181 OUEST, AV LAURIER
Tél. St-Louis 104. Près avenue du Parc

A LOUER

Tél. St-Louis 8328
MAUBORGNE, FAUSTIN et Cie
Ouvrage en broche

Ouvrage garanti et délivré promptement.
1693, rue SAINT-DENIS Montréal

Téléphones: Est 1878, 3241

ED. GERNAEY, Fleuriste

108 et 110 est, rue S.-Catherine
MONTREAL

Spécialité: Tributs floraux en cire.

Phone Est 4604 w

J. H. GALIPEAU

Marchand-Tailleur
pour Dames et Messieurs.

269, rue Saint-Denis, — Montréal.
Tél. St-Louis 1253

HENRY BIRKS & SON Ltd.

PHILIPS SQUARE

Fabrication, réparation d'articles d'églises,
Insignes de société, Croix, etc.

Une spécialité de dorure et placage.

Commandes respectueusement sollicitées.

HECTOR - L. DERY

17 est, Notre-Dame MONTREAL

Graines de semences.

—: CATALOGUE GRATIS —:

Lorsque vous ne pouvez pas manger chez vous, venez

Au CAFETERIA du Canada Limitée
Angle Bleury et Ste-Catherine Ouest
MONTREAL

Mlle ANG. GERNAEY

Artiste - Fleuriste

851, rue Saint-Denis, — Montréal.

L.-G. St-Jean Cie Limitée MEUBLES

20 ouest, Notre-Dame MONTREAL.
Téléphone Main 1756

PUNDE & BOEHM

COIFFEURS PARFUMEURS
Ondulation permanente, Nestle
ouvrage de première classe

182, rue Peel, 262 est, Ste-Catherine
Phone Up 3161 — Phone Est 6320

Tél. Est 7676 **JOS. RONDEAU**

La Pâtisserie Parisienne

Spécialités françaises: Bonbons, Chocolats,
Petits Fours, Glaces Fantaisies.

Table d'hôte fixe et à la carte.
328 est, Sainte-Catherine, Montréal

VOUS trouverez tout ce qu'il vous
faut chez

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

LAVIGNE

WINDOW SHADE CO.
Fabricants de stores

toutes les grandeurs, toutes les couleurs, et
toutes les qualités.

Tél. Plateau 980, 217-219, rue Bleury.

FILIATRAULT

Spécialiste en
Tapis — Linoleums — Rideaux
aussi Cotons et Toiles

429, Boul. St-Laurent. Tél. Est 635

**LAIT CLARIFIÉ ET
PASTEURISÉ
CREME, BEURRE
OEUFS
CREME A LA GLACE**

J.-J. JOUBERT

LIMITÉE

975, rue SAINT-ANDRÉ

J.-H. Richardson F. L. Turner, opticiens

SALON D'OPTIQUE ELITE

opérant Frank C. Fox, Ltée
manufacturiers opticiens

400 O., S.-Catherine Uptown 775

BELL TEL. St-LOUIS 2495

*Fourrures réparées et faites
à ordre une spécialité.*

A. Boudreau,

CHAPEAUX ET FOURRURES

1657, boulevard St-Laurent, MONTREAL

Tél. Bell, Est 6400.

J.-B. BAILLARGEON

(Camionnages)

La plus grande organisation de transport
329 est, rue ONTARIO — — — Montréal

Produits Amieux-Frères

TOUJOURS
A
MIEUX

Poissons — Volailles — Gibiers
Viandes — Plats-Froids — Pâtés
Légumes — Sauces.

PLATS FRANCAIS PREPARES PAR
DES CHEFS DE CUISINÉ EMERITES.

Se trouvent chez votre fournisseur

DEPOSITAIRES:

HUDON HÉBERT & CIE Ltée

Importation et Gros en Alimentation
MONTREAL

*Vous trouverez un choix considérable de
Produits Pharmaceutiques purs*

REMEDES BREVETES, CHOCOLATS,
KODAKS, ARTICLES DE TOI-
LETTE A PRIX REDUITS.

**LA PHARMAGIE
MODÈLE DE GOYER**

184, est S.-CATHERINE

Porte voisine de la rue Ste-Elisabeth

Téléphone: Est 4940, 3208, 4275.

VIVE LA CANADIENNE

Parmi les qualités qui ont distingué
nos mères canadiennes nous devons
remarquer, entre autres, celle d'avoir
été économes et leur en rendre hom-
mage.

JEUNES FILLES, JEUNES MERES

Tenez à l'honneur de continuer ce bel
exemple.

Pour pratiquer l'ECONOMIE il n'y a pas
de moyen plus efficace que d'ouvrir un
compte à

LA BANQUE D'EPARGNE

De la Cité et du District de
Montréal.

Nous vous réservons toujours le meil-
leur accueil quelques petites que soient
les économies que vous voudrez bien
nous confier.

Nous vous donnons la sécurité la plus
certaine.

Bureau Principal et Le gérant général,
seize succursales à Montréal. *A.-P. Lespérance.*

Faites vos achats à nos magasins et épar-
gnez de l'argent.

Dupuis Frères

"Le Magasin du Peuple"

rue S.-CATHERINE, angle S.-ANDRÉ

La Société Coopérative de Frais Funéraires
242 est, rue Ste-Catherine — Téléphone Est 1235 — MONTREAL

Constituée en corporation par Acte du Parlement de la Province
de Québec le 16 août 1895

ASSURANCE FUNÉRAIRE

Nouveaux taux en conformité avec la nouvelle loi des Assurances, sanctionnée par
le Parlement de la Province de Québec, le 22 décembre 1916.

Système de Polices Acquittées ou Système de Polices à Vie entière.

Assurance pour Enterrements de la valeur en marchandises
de \$50.00, \$100.00 et \$150.00

Fonds de réserve en garantie pour les porteurs de POLICES
approuvé par le Gouvernement.

DÉPÔT DE \$25,000.00 AU GOUVERNEMENT

La première Compagnie d'Assurance Funéraire
autorisée par le Gouvernement.

Nos Institutions Nationales.

LA SOCIÉTÉ DES

Artisans Canadiens-Français

20, rue SAINT-DENIS,
MONTREAL

*La plus forte société française d'assu-
rance mutuelle sur la vie en Amé-
rique. Fondée le 28 décembre 1876.*

La Société émet tous les plans d'assu-
rance pour les hommes, les femmes et les
enfants.

La garantie qu'elle offre à ses assurés et
à ses rentiers viagers est hors de pair.

Edmond Archambeault

PIANOS et PHONOGRAPHES

Musique religieuse et musique profane

Tél Est 1842. 312, Ste-Catherine est

J. A. D. GODBOUT

PHARMACIEN

Prescriptions remplies avec soin.

Angle des rues Craig et St-Denis

Tél., 5884

GARAGE LALONDE

Automobile à louer jour et nuit

Prix très modérés

1590, boul. St-Laurent, Montréal

Tél. St-Louis 899, 7821

POULIN & CIE

VOLAILLES, GIBIERS, ŒUFS.

39, marché Bonsecours. — Tél. Main 7107